

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*), Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd. (désignée *CC&L*), Barrantagh Investment Management Inc. (désignée *Barrantagh*) et Guardian Capital LP (désignée *Guardian Capital*) offrent au Mandat privé de revenu d'actions Renaissance (désigné le *Mandat*) des conseils en placement et des services de gestion de placements. *GACI* et ces sous-conseillers en valeurs utilisent diverses stratégies de placement, et le pourcentage du Mandat qui leur est attribué peut changer de temps à autre.

- *GACI* : actions de sociétés à forte capitalisation, valeur relative, environ 40 %
- *CC&L* : actions de croissance à prix raisonnable toutes capitalisations, environ 40 %
- *Barrantagh* : actions de sociétés à faible capitalisation, valeur traditionnelle, environ 10 %
- *Guardian Capital* : actions de sociétés à forte capitalisation de base, environ 10 %

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Mandat est passée de 108 069 \$ au 31 août 2020 à 106 856 \$ au 28 février 2021, en baisse de 1 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 12 582 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Mandat ont dégagé un rendement de 10,0 % pour la période, contre 9,7 % pour son indice de référence principal, soit l'indice de dividendes composé S&P/TSX (désigné l'*indice de référence principal*). L'indice de référence mixte du Mandat (désigné l'*indice mixte*) est composé à 85 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX, à 10 % de l'indice mondial MSCI et à 5 % de

l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX. L'indice mixte a dégagé un rendement de 10,0 % pour la même période. L'indice mixte reflète étroitement les catégories d'actifs dans lesquelles le Mandat investit, et il se révèle le plus utile pour l'évaluation du rendement du Mandat. Le rendement du Mandat tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence principal et de l'indice mixte. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Mandat.

Pendant la période, il y a eu des signes de reprise économique après la récession causée par la pandémie de COVID-19 et les fermetures d'entreprises qui en ont découlé. Les mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent prises par les banques centrales et les gouvernements ont contribué à la reprise. Les taux d'intérêt ont rebondi de leur creux historique et le prix de l'or a chuté après avoir atteint des sommets inégalés. Les prix du pétrole se sont également redressés grâce au retour de l'activité économique et à la collaboration de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à la réduction de la production. La confiance des investisseurs s'est considérablement améliorée avec l'approbation de plusieurs vaccins prometteurs contre la COVID-19 et le début de la vaccination des populations.

Dans la composante actions de sociétés à forte capitalisation, valeur relative, du Mandat, la sélection de titres dans les secteurs des services publics et de l'industrie a contribué au rendement, tout comme une légère sous-pondération dans le secteur des matériaux. Parmi les moteurs du rendement, citons une importante surpondération dans Brookfield Renewable Partners L.P. et Nutrien Ltd. ainsi qu'une légère sous-pondération dans Wheaton Precious Metals Corp. Le rendement de Brookfield Renewable Partners s'explique par une croissance soutenue dans le secteur des énergies renouvelables, alors que Nutrien a bénéficié d'une remontée des prix des aliments et de l'économie agricole. Wheaton Precious Metals a subi les contrecoups de la faiblesse du prix de l'or.

Dans la composante actions de sociétés à forte capitalisation, valeur relative, la sélection de titres dans les secteurs de l'immobilier et de

l'énergie a freiné le rendement. La sélection de titres et une légère sous-pondération dans le secteur des biens de consommation de base ont également miné le rendement. Sur une base individuelle, les surpondérations dans les titres de Kirkland Lake Gold Ltd. et de Mines Agnico Eagle Limitée ont nui au rendement en raison de la faiblesse du prix de l'or. Une importante sous-pondération dans la Banque de Nouvelle-Écosse a également nui au rendement, car les inquiétudes liées au crédit ont été apaisées.

Au sein de la composante actions de sociétés à forte capitalisation, valeur relative, GACI a ouvert une nouvelle position dans Brookfield Business Partners L.P. en prévision d'une reprise économique. Le titre de Northland Power Inc. a été ajouté en raison de son solide profil de croissance. Le titre du Fonds de placement immobilier Allied a été acquis, car ses actifs sont attrayants et son évaluation est raisonnable. Les positions existantes dans la Banque de Montréal et la Banque Royale du Canada ont été accrues pour augmenter l'exposition du Mandat aux banques dont les perspectives sont en hausse. La position dans Magna International Inc. a été augmentée en raison de son évaluation attrayante, de ses possibilités de reconstitution des stocks et de reprise de la consommation. Les positions dans TELUS Corp. et Nutrien ont été réduites pour financer d'autres occasions de placement.

Dans la composante actions de croissance à prix raisonnable toutes capitalisations du Mandat, une importante sous-pondération dans le secteur des matériaux, une importante surpondération dans le secteur des services financiers et une surpondération modérée dans diverses sociétés d'énergie renouvelable ont contribué au rendement. Parmi les titres qui ont contribué au rendement, mentionnons celui de Brookfield Renewable Partners, car les sociétés d'énergie renouvelable ont continué de bénéficier de l'intérêt des investisseurs et de l'engagement des gouvernements à l'égard des initiatives de lutte contre les changements climatiques. WSP Global Inc. a également favorisé le rendement après l'acquisition de Golder Associés Ltée en décembre 2020, une société de services-conseils internationale dans le secteur de l'environnement, car elle a accru l'exposition du Mandat aux marchés finaux des services environnementaux à croissance et à marge élevées.

Au sein de la composante actions de croissance à prix raisonnable toutes capitalisations, la sélection de titres dans le secteur de l'énergie a miné le rendement, en raison en grande partie d'une surpondération modérée dans Corporation TC Énergie et d'une importante sous-pondération dans Canadian Natural Resources Ltd. Une surpondération modérée dans le secteur des biens de consommation de base a également malmené le rendement. Une légère surpondération dans le Groupe TMX Ltée a nui au rendement en raison de sa stabilité, compte tenu de la tranche considérable de ses revenus récurrents, et des conditions du marché qui ont favorisé les sociétés cycliques. Corporation TC Énergie a miné le rendement puisque les sociétés des secteurs intermédiaire et pipelinier ont moins bien fait que les sociétés énergétiques du fait du redressement des prix du pétrole.

Dans la composante actions de croissance à prix raisonnable toutes capitalisations, CC&L a ouvert une nouvelle position dans Boralex Inc., un fournisseur d'énergie renouvelable qui mène des activités au Canada, aux États-Unis et en France. Alors que les changements

climatiques deviennent une priorité pour les gouvernements à l'échelle mondiale, la société est bien placée pour tirer avantage du renouvellement de ses contrats existants et de son expansion continue grâce à la mise en valeur de projets de production d'énergie sur de nouveaux sites. La position existante dans la Banque de Montréal a été accrue du fait du contexte économique actuel favorable aux banques canadiennes.

La position dans la FPI First Capital a été liquidée de la composante actions de croissance à prix raisonnable toutes capitalisations avant la réduction de son dividende. Compte tenu de sa structure et des perspectives de son portefeuille de détail, CC&L était d'avis que son dividende était à risque. La position dans Enbridge Inc. a été réduite en raison des craintes grandissantes que la demande mondiale de pétrole ait atteint son point culminant en 2019. Cette situation laisse présager que le potentiel de croissance des flux de trésorerie d'Enbridge est limité à moyen terme, ou que le cours de ses titres pourrait reculer encore plus.

Dans la composante actions de sociétés à faible capitalisation, valeur traditionnelle, la sélection de titres dans les secteurs de l'énergie et des soins de santé a nui au rendement, tout comme une sous-pondération dans le secteur de la consommation discrétionnaire. Parmi les titres ayant miné le rendement, notons ceux d'Andlauer Healthcare Group Inc., de Gibson Energy Inc. et de Jamieson Wellness Inc. Andlauer Healthcare a été touchée par la nouvelle décevante selon laquelle elle ne participerait pas au programme de distribution de vaccins à l'échelle nationale. Gibson Energy a éprouvé des difficultés de commercialisation et a souffert de la rotation sectorielle hors des titres de sociétés d'énergie du secteur intermédiaire. Jamieson Wellness a subi les effets du désintérêt des investisseurs à l'égard des titres du secteur des biens de consommation de base.

Au sein de la composante actions de sociétés à faible capitalisation, valeur traditionnelle, une importante surpondération et la sélection de titres dans le secteur des services publics ont favorisé le rendement, tout comme la sélection de titres dans le secteur des matériaux. Parmi les titres ayant contribué au rendement figurent ceux de Intertape Polymer Group Inc., de Trisura Group Ltd. et de Boralex. Intertape Polymer a déclaré une forte reprise de ses résultats et une meilleure composition des ventes traduisant un virage vers le commerce électronique. Trisura a bénéficié d'une solide croissance dans le secteur des polices d'assurance de façade aux États-Unis. Boralex a profité de sa plateforme de croissance à la tête du secteur et de l'intérêt croissant des investisseurs pour le secteur de l'énergie renouvelable.

Dans la composante actions de sociétés à faible capitalisation, valeur traditionnelle, Barrantagh a ouvert une nouvelle position dans Corporation Savaria en raison de son évaluation attrayante et de son solide potentiel en matière de fusions et d'acquisitions. Le titre d'Equitable Group Inc. a été acheté du fait de la solide situation de fonds propres et de l'évaluation attrayante de la société par rapport aux six plus grandes banques canadiennes. Une position dans Enerflex Ltd. a été ouverte en raison de sa solide situation de fonds propres et de son exposition au secteur du gaz naturel renouvelable. La position existante dans Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd. a été accrue du fait de l'amélioration de sa solidité financière et de son évaluation attrayante. La position dans Morneau Shepell Inc. a été

augmentée en raison de l'amélioration de la clarté de ses résultats, de la croissance de ses activités de soins de santé numériques et de son évaluation attrayante.

Barrantagh a liquidé la position de la composante actions de sociétés à faible capitalisation, valeur traditionnelle, dans People Corp. après qu'elle eut accepté une offre d'acquisition au comptant. La position dans The North West Co. Inc. a été vendue après un excellent rendement de l'action. La position à long terme dans Parkland Corp. a également été vendue après un bon rendement et une croissance supérieure au seuil des sociétés à petite et moyenne capitalisation. Les positions dans Intertape Polymer et Cargojet Inc. ont été réduites pour gérer leur pondération après que ces sociétés eurent généré de solides résultats. La position dans StorageVault Canada Inc. a été réduite en faveur de sociétés dotées d'un plus grand potentiel de reprise cyclique.

Dans la composante actions de sociétés à forte capitalisation de base du Mandat, la sélection de titres dans les secteurs des biens de consommation de base et de l'industrie a nuí au rendement, tout comme une sous-pondération modérée dans le secteur des services financiers. Parmi les titres qui ont miné le rendement, mentionnons Air Products and Chemicals Inc., Booz Allen Hamilton Holding Corp. et Mastercard Inc.

Au sein de la composante actions de sociétés à forte capitalisation de base, la sélection de titres dans le secteur des technologies de l'information a contribué au rendement, tout comme une légère surpondération dans le secteur de l'énergie ainsi qu'une légère sous-pondération dans le secteur des services publics. Parmi les moteurs du rendement, citons Lam Research Corp. et Broadcom Inc., qui ont affiché de solides rendements, ainsi que CDW Corp., qui a dégagé un meilleur rendement que celui de l'ensemble du secteur des technologies de l'information.

Guardian Capital a ajouté une nouvelle position dans Lam Research à la composante actions de sociétés à forte capitalisation de base, en raison du dividende robuste et de la croissance des bénéfices de la société. Les positions dans le secteur de l'énergie ont été modifiées au moyen de l'acquisition des titres d'EOG Resources Inc., de Total SE et de Schlumberger Ltd. Les positions existantes dans Wolters Kluwer NV, la Banque Royale du Canada et Air Products and Chemicals Inc. ont été accrues. Les positions défensives dans Novartis AG, Raytheon Co. et Crown Castle International Corp. ont été liquidées pour financer de nouvelles positions. Les positions dans Broadcom, Accenture PLC et TELUS ont été réduites en raison de la gestion de la trésorerie.

Événements récents

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Mandat, se résument comme suit et

sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Mandat

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Mandat. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Mandat, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Mandat, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Mandat pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Mandat ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour leurs activités de commercialisation liées au Mandat. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Mandat.

Placeur

Les parts des catégories A, C et I du Mandat ne peuvent être achetées que par l'entremise de CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Les parts des autres catégories du Mandat peuvent être achetées par l'entremise de courtiers et d'autres sociétés, dont les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC, et MM CIBC. SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Mandat. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Mandat aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par GACI et les sous-conseillers à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Mandat. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, à GACI et aux sous-conseillers lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces

biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage et aident les sous-conseillers à prendre des décisions en matière de placement pour le Mandat ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Mandat.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou par le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Mandat au cours du mois en question.

En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Mandat. Toute commission récupérée est versée au Mandat.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 5 982 \$ ont été versés par le Mandat à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Mandat

Le Mandat peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les directives permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure des opérations d'achat et de vente de titres de participation ou de créance avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds d'investissement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des

titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Mandat, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Mandat (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour le Mandat et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Mandat, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou encore le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus de la négociation au nom du Mandat au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le conseiller en valeurs et recouvrés auprès du Mandat. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Mandat, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Mandat. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Mandat et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Mandat pour la période close le 28 février 2021 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	7,93 \$	8,68 \$	8,94 \$	8,75 \$	8,79 \$	8,45 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,13 \$	0,28 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,30 \$
Total des charges	(0,09)	(0,19)	(0,20)	(0,21)	(0,21)	(0,24)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,44	0,14	0,32	0,40	0,63	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,30	(0,46)	(0,22)	0,19	(0,23)	0,72
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,78 \$	(0,23) \$	0,19 \$	0,67 \$	0,48 \$	0,81 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$
Des dividendes	0,03	0,02	0,03	0,02	0,02	0,06
Des gains en capital	–	–	0,08	0,06	0,10	–
Remboursement de capital	0,13	0,14	0,05	0,08	0,04	0,10
Total des distributions³	0,24 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$
Actif net à la fin de la période	8,47 \$	7,93 \$	8,68 \$	8,94 \$	8,75 \$	8,79 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 305 \$	1 337 \$	1 582 \$	1 998 \$	2 250 \$	2 918 \$
Nombre de parts en circulation⁴	154 095	168 505	182 220	223 517	257 220	331 830
Ratio des frais de gestion⁵	2,21 % *	2,24 %	2,23 %	2,23 %	2,22 %	2,76 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,22 % *	2,24 %	2,27 %	2,25 %	2,42 %	2,93 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	8,47 \$	7,93 \$	8,68 \$	8,94 \$	8,75 \$	8,79 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	11,22 \$	11,75 \$	11,67 \$	10,80 \$	10,30 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,19 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,37 \$	0,35 \$	0,09 \$
Total des charges	(0,11)	(0,22)	(0,22)	(0,22)	(0,22)	(0,06)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,65	0,20	0,39	0,51	0,77	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,41	(0,57)	(0,07)	0,22	(0,17)	0,06
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,14 \$	(0,21) \$	0,48 \$	0,88 \$	0,73 \$	0,15 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,02 \$	0,02 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,14	0,18	–	–	0,03	–
Des gains en capital	–	0,02	0,24	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,16 \$	0,22 \$	0,24 \$	– \$	0,03 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	12,19 \$	11,22 \$	11,75 \$	11,67 \$	10,80 \$	10,30 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 215 \$	1 035 \$	1 149 \$	432 \$	383 \$	515 \$
Nombre de parts en circulation⁴	99 678	92 239	97 816	36 987	35 453	50 000
Ratio des frais de gestion⁵	1,91 % *	1,91 %	1,93 %	1,96 %	1,98 %	2,15 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,02 % *	2,04 %	2,05 %	2,08 %	2,14 %	2,23 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	12,19 \$	11,22 \$	11,75 \$	11,67 \$	10,80 \$	10,30 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,35 \$	10,17 \$	10,42 \$	10,30 \$	10,19 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,14 \$	0,32 \$	0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$	0,08 \$
Total des charges	(0,09)	(0,19)	(0,20)	(0,21)	(0,22)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,23	0,16	0,37	0,46	0,73	0,07
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,74	(0,56)	(0,23)	0,23	(0,32)	(0,13)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,02 \$	(0,27) \$	0,28 \$	0,82 \$	0,53 \$	(0,03) \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,28 \$	0,25 \$	0,29 \$	0,28 \$	0,10 \$
Des dividendes	0,04	0,05	0,04	0,03	0,03	–
Des gains en capital	–	0,21	0,24	0,39	0,07	–
Remboursement de capital	0,09	–	–	–	0,03	–
Total des distributions³	0,20 \$	0,54 \$	0,53 \$	0,71 \$	0,41 \$	0,10 \$
Actif net à la fin de la période	10,09 \$	9,35 \$	10,17 \$	10,42 \$	10,30 \$	10,19 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	138 \$	150 \$	153 \$	152 \$	151 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	14 747	14 747	14 747	14 742	14 778
Ratio des frais de gestion⁵	1,90 % *	1,90 %	1,90 %	1,90 %	2,02 %	2,15 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,14 % *	2,14 %	2,14 %	2,12 %	2,19 %	2,15 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	10,09 \$	9,35 \$	10,17 \$	10,42 \$	10,30 \$	10,19 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	8,34 \$	9,27 \$	9,68 \$	9,83 \$	10,10 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,10 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,23 \$	0,23 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,09)	(0,17)	(0,18)	(0,20)	(0,22)	(0,04)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,45	0,08	0,31	0,40	0,65	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,32	(0,50)	(0,21)	0,21	(0,33)	0,20
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,78 \$	(0,38) \$	0,13 \$	0,64 \$	0,33 \$	0,25 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,09 \$	0,38 \$	0,35 \$	0,41 \$	0,42 \$	0,15 \$
Des dividendes	–	–	0,06	0,08	0,08	–
Des gains en capital	–	–	–	0,31	0,09	–
Remboursement de capital	0,19	0,17	0,14	–	0,03	–
Total des distributions³	0,28 \$	0,55 \$	0,55 \$	0,80 \$	0,62 \$	0,15 \$
Actif net à la fin de la période	8,85 \$	8,34 \$	9,27 \$	9,68 \$	9,83 \$	10,10 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	1,90 % *	1,90 %	1,90 %	1,90 %	2,00 %	2,15 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,04 % *	2,04 %	2,04 %	2,04 %	2,04 %	2,15 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	8,85 \$	8,34 \$	9,27 \$	9,68 \$	9,83 \$	10,10 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie C

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	7,14 \$	7,82 \$	8,06 \$	7,88 \$	7,93 \$	7,59 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,12 \$	0,25 \$	0,26 \$	0,27 \$	0,26 \$	0,27 \$
Total des charges	(0,07)	(0,13)	(0,14)	(0,14)	(0,15)	(0,14)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,43	0,12	0,29	0,36	0,57	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,20	(0,43)	(0,14)	0,17	(0,25)	0,59
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,68 \$	(0,19) \$	0,27 \$	0,66 \$	0,43 \$	0,75 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$
Des dividendes	0,04	0,04	0,04	0,03	0,04	0,08
Des gains en capital	–	0,01	0,09	0,01	0,08	–
Remboursement de capital	0,12	0,11	0,03	0,11	0,03	0,07
Total des distributions³	0,24 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$
Actif net à la fin de la période	7,62 \$	7,14 \$	7,82 \$	8,06 \$	7,88 \$	7,93 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie C

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 157 \$	1 603 \$	1 657 \$	1 655 \$	1 610 \$	1 622 \$
Nombre de parts en circulation⁴	282 993	224 431	211 837	205 369	204 259	204 615
Ratio des frais de gestion⁵	1,66 % *	1,65 %	1,64 %	1,65 %	1,66 %	1,68 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,77 % *	1,80 %	1,81 %	1,81 %	1,97 %	2,00 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	7,62 \$	7,14 \$	7,82 \$	8,06 \$	7,88 \$	7,93 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie I

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	8,93 \$	9,58 \$	9,68 \$	9,31 \$	9,20 \$	8,66 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,15 \$	0,31 \$	0,31 \$	0,31 \$	0,31 \$	0,32 \$
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,48	0,19	0,34	0,42	0,67	0,05
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,40	(0,51)	(0,29)	0,36	(0,35)	0,80
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,99 \$	(0,10) \$	0,27 \$	1,00 \$	0,54 \$	1,09 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,09 \$	0,33 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,34 \$	0,34 \$
Des dividendes	0,07	0,06	0,07	0,06	0,06	0,11
Des gains en capital	–	–	0,09	–	0,06	–
Remboursement de capital	0,08	0,09	–	0,09	0,02	0,04
Total des distributions³	0,24 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$	0,48 \$
Actif net à la fin de la période	9,63 \$	8,93 \$	9,58 \$	9,68 \$	9,31 \$	9,20 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie I

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	309 \$	334 \$	510 \$	778 \$	1 238 \$	937 \$
Nombre de parts en circulation⁴	32 088	37 340	53 205	80 316	133 026	101 823
Ratio des frais de gestion⁵	0,84 % *	0,84 %	0,84 %	0,83 %	0,83 %	0,82 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,01 % *	1,06 %	1,11 %	1,06 %	1,16 %	1,10 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	9,63 \$	8,93 \$	9,58 \$	9,68 \$	9,31 \$	9,20 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	11,20 \$	11,40 \$	11,30 \$	10,78 \$	10,27 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,19 \$	0,38 \$	0,37 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,06)	(0,11)	(0,10)	(0,10)	(0,11)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,64	0,17	0,35	0,49	0,68	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,42	(0,64)	(0,07)	0,28	(1,01)	0,20
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,19 \$	(0,20) \$	0,55 \$	1,03 \$	(0,08) \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,03 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	0,26	–	–	–	0,08	–
Des gains en capital	–	–	0,31	0,48	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,29 \$	– \$	0,31 \$	0,48 \$	0,08 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	12,10 \$	11,20 \$	11,40 \$	11,30 \$	10,78 \$	10,27 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	31 \$	27 \$	28 \$	381 \$	359 \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	2 510	2 450	2 450	33 737	33 279	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,84 % *	0,85 %	0,87 %	0,87 %	0,96 %	1,15 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,08 % *	1,17 %	1,00 %	0,97 %	1,04 %	1,15 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	12,10 \$	11,20 \$	11,40 \$	11,30 \$	10,78 \$	10,27 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,29 \$	10,05 \$	10,16 \$	10,18 \$	10,18 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,11 \$	0,23 \$	0,22 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,09)	(0,10)	(0,12)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,50	0,07	0,32	0,41	0,66	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,36	(0,56)	(0,16)	0,23	(0,34)	0,20
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,93 \$	(0,35) \$	0,29 \$	0,78 \$	0,44 \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,27 \$	0,24 \$	0,28 \$	0,28 \$	0,10 \$
Des dividendes	–	–	0,06	0,07	0,09	–
Des gains en capital	–	–	–	0,44	0,03	–
Remboursement de capital	0,13	0,12	0,08	–	0,01	–
Total des distributions³	0,20 \$	0,39 \$	0,38 \$	0,79 \$	0,41 \$	0,10 \$
Actif net à la fin de la période	10,04 \$	9,29 \$	10,05 \$	10,16 \$	10,18 \$	10,18 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,90 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	1,00 %	1,15 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,04 % *	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,15 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	10,04 \$	9,29 \$	10,05 \$	10,16 \$	10,18 \$	10,18 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	8,99 \$	9,91 \$	10,23 \$	10,12 \$	10,12 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,11 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,12 \$	0,34 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,05)	(0,09)	(0,09)	(0,04)	(0,11)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,49	0,09	0,31	0,28	0,74	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,30	(0,55)	(0,19)	0,52	(0,39)	0,20
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,85 \$	(0,33) \$	0,25 \$	0,88 \$	0,58 \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,10 \$	0,40 \$	0,36 \$	0,43 \$	0,42 \$	0,15 \$
Des dividendes	–	–	–	0,06	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,30	0,09	–
Remboursement de capital	0,20	0,18	0,21	–	0,11	–
Total des distributions³	0,30 \$	0,58 \$	0,57 \$	0,79 \$	0,62 \$	0,15 \$
Actif net à la fin de la période	9,53 \$	8,99 \$	9,91 \$	10,23 \$	10,12 \$	10,12 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	199 \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	19 647	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,94 % *	0,89 %	0,89 %	0,83 %	0,97 %	1,15 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,04 % *	0,99 %	0,99 %	1,01 %	1,05 %	1,15 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	9,53 \$	8,99 \$	9,91 \$	10,23 \$	10,12 \$	10,12 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	10,79 \$	11,17 \$	10,86 \$	10,65 \$	10,27 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,13 \$	0,26 \$	0,24 \$	0,25 \$	0,24 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,05)	(0,10)	(0,10)	(0,10)	(0,12)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,59	0,08	0,35	0,43	0,67	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,42	(0,63)	(0,17)	0,24	(0,35)	0,20
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,09 \$	(0,39) \$	0,32 \$	0,82 \$	0,44 \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	0,08	–
Des gains en capital	–	–	–	0,62	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	0,62 \$	0,08 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	11,88 \$	10,79 \$	11,17 \$	10,86 \$	10,65 \$	10,27 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,90 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	1,00 %	1,15 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,04 % *	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,15 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	11,88 \$	10,79 \$	11,17 \$	10,86 \$	10,65 \$	10,27 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,29 \$	10,05 \$	10,16 \$	10,18 \$	10,18 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,11 \$	0,23 \$	0,22 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,09)	(0,10)	(0,12)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,50	0,07	0,32	0,41	0,66	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,36	(0,56)	(0,16)	0,23	(0,34)	0,20
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,93 \$	(0,35) \$	0,29 \$	0,78 \$	0,44 \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,27 \$	0,24 \$	0,28 \$	0,28 \$	0,10 \$
Des dividendes	–	–	0,06	0,07	0,09	–
Des gains en capital	–	–	–	0,44	0,03	–
Remboursement de capital	0,13	0,12	0,08	–	0,01	–
Total des distributions³	0,20 \$	0,39 \$	0,38 \$	0,79 \$	0,41 \$	0,10 \$
Actif net à la fin de la période	10,04 \$	9,29 \$	10,05 \$	10,16 \$	10,18 \$	10,18 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,90 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	1,00 %	1,15 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,04 % *	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,15 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	10,04 \$	9,29 \$	10,05 \$	10,16 \$	10,18 \$	10,18 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	8,77 \$	9,63 \$	9,90 \$	9,94 \$	10,12 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,11 \$	0,22 \$	0,21 \$	0,23 \$	0,23 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,09)	(0,10)	(0,10)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,47	0,07	0,31	0,40	0,65	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,34	(0,53)	(0,15)	0,22	(0,35)	0,20
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,88 \$	(0,33) \$	0,28 \$	0,75 \$	0,43 \$	0,27 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,10 \$	0,39 \$	0,36 \$	0,41 \$	0,42 \$	0,15 \$
Des dividendes	–	–	0,06	0,08	0,08	–
Des gains en capital	–	–	–	0,31	0,09	–
Remboursement de capital	0,19	0,18	0,14	–	0,03	–
Total des distributions³	0,29 \$	0,57 \$	0,56 \$	0,80 \$	0,62 \$	0,15 \$
Actif net à la fin de la période	9,34 \$	8,77 \$	9,63 \$	9,90 \$	9,94 \$	10,12 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,90 % *	0,90 %	0,90 %	0,90 %	1,00 %	1,15 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,04 % *	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,04 %	1,15 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	9,34 \$	8,77 \$	9,63 \$	9,90 \$	9,94 \$	10,12 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu d'actions Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	9,13 \$	9,94 \$	10,18 \$	9,90 \$	9,89 \$	9,42 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,15 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,34 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,51	0,14	0,36	0,45	0,71	0,03
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,36	(0,47)	(0,21)	0,23	(0,29)	0,78
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,01 \$	(0,02) \$	0,47 \$	1,00 \$	0,74 \$	1,14 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,13 \$	0,49 \$	0,48 \$	0,49 \$	0,50 \$	0,50 \$
Des dividendes	0,10	0,10	0,10	0,09	0,09	0,15
Des gains en capital	–	0,01	0,10	0,09	0,09	–
Remboursement de capital	0,12	0,11	0,03	0,04	0,03	0,06
Total des distributions³	0,35 \$	0,71 \$	0,71 \$	0,71 \$	0,71 \$	0,71 \$
Actif net à la fin de la période	9,78 \$	9,13 \$	9,94 \$	10,18 \$	9,90 \$	9,89 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	101 839 \$	103 595 \$	114 306 \$	126 849 \$	134 348 \$	144 735 \$
Nombre de parts en circulation⁴	10 412 232	11 340 777	11 496 784	12 465 010	13 575 984	14 634 234
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,07 % *	0,07 %	0,06 %	0,04 %	0,06 %	0,02 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,10 % *	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	30,52 %	48,59 %	45,02 %	36,39 %	37,25 %	34,84 %
Valeur liquidative par part	9,78 \$	9,13 \$	9,94 \$	10,18 \$	9,90 \$	9,89 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Mandat paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Mandat. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Mandat, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Mandat. Le Mandat est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie Plus-F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Mandat pour la période close le 28 février 2021, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie Plus T4	Parts de catégorie Plus T6	Parts de catégorie C	Parts de catégorie I
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	51,88 %	57,74 %	56,59 %	0,00 %	48,42 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	48,12 %	42,26 %	43,41 %	100,00 %	51,58 %	100,00 %

	Parts de catégorie Plus-F	Parts de catégorie Plus-F T4	Parts de catégorie Plus-F T6	Parts de catégorie Plus-N	Parts de catégorie Plus-N T4	Parts de catégorie Plus-N T6
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

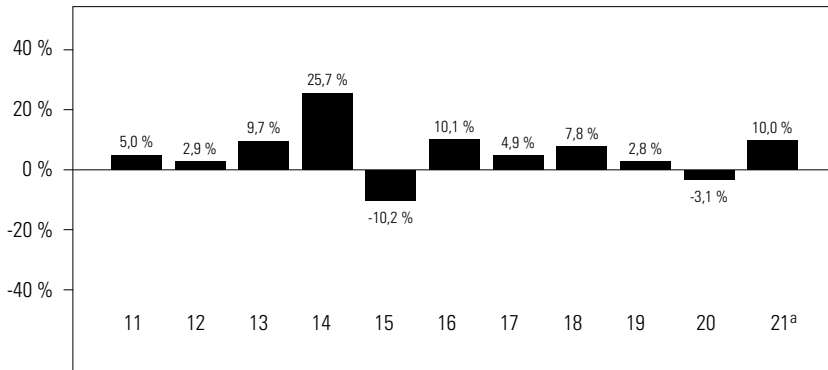
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Mandat tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

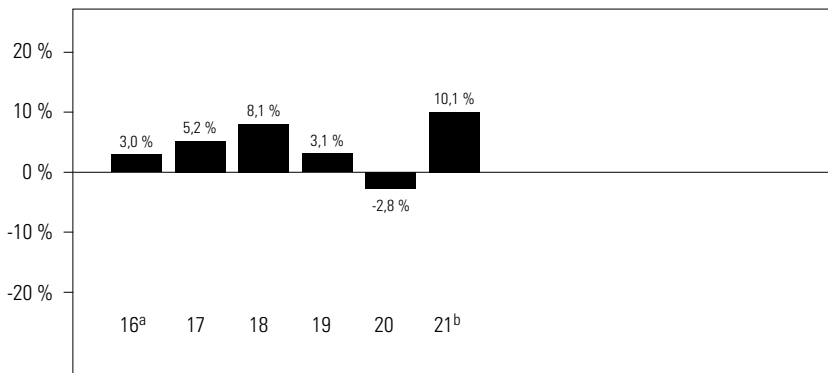
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Mandat varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

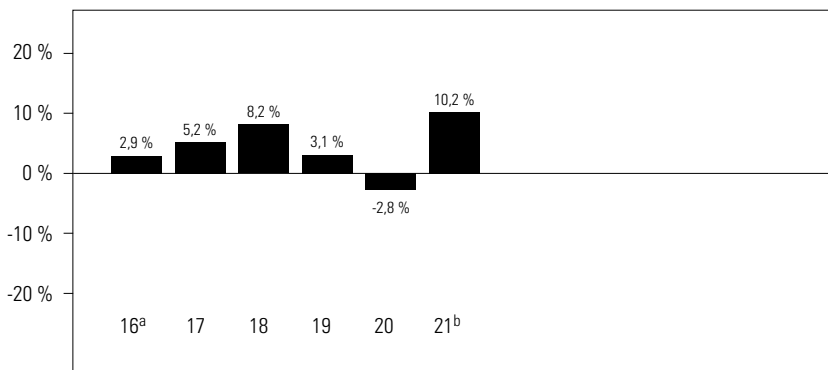
Parts de catégorie Plus



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

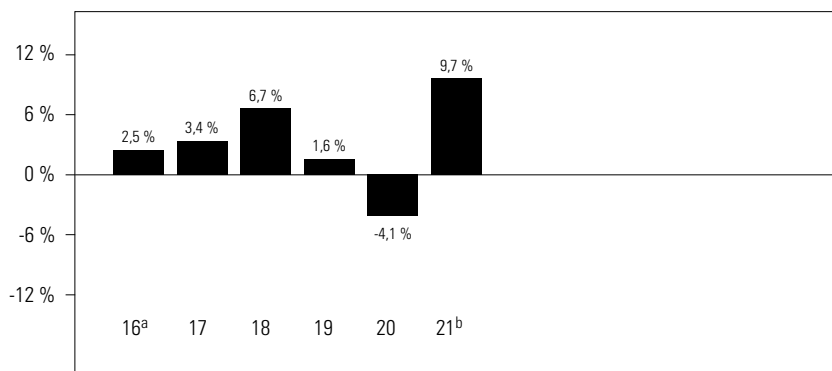
Parts de catégorie Plus T4



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

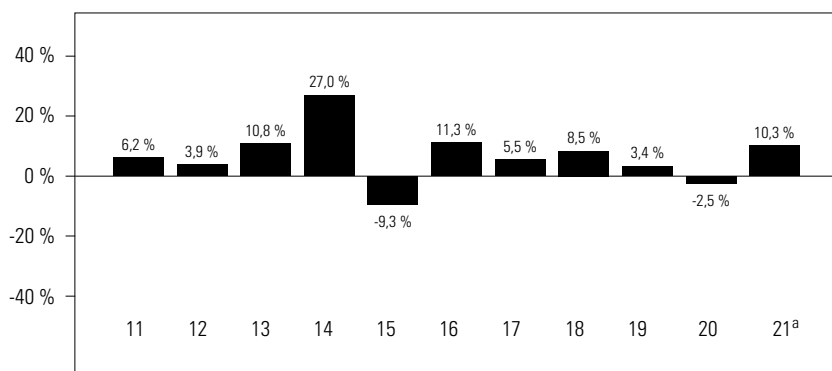
Parts de catégorie Plus T6



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

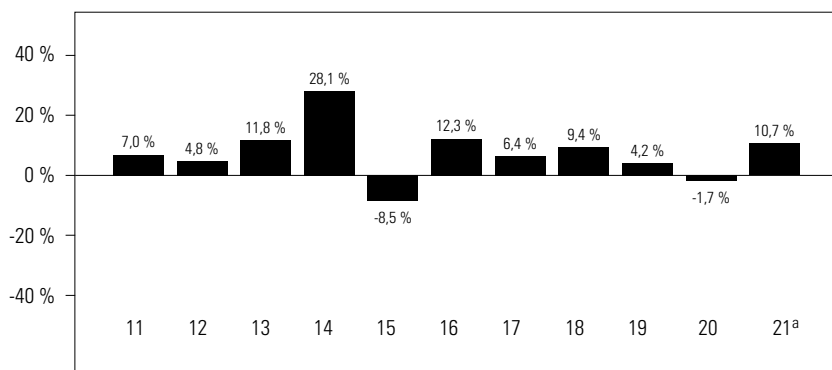
^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie C



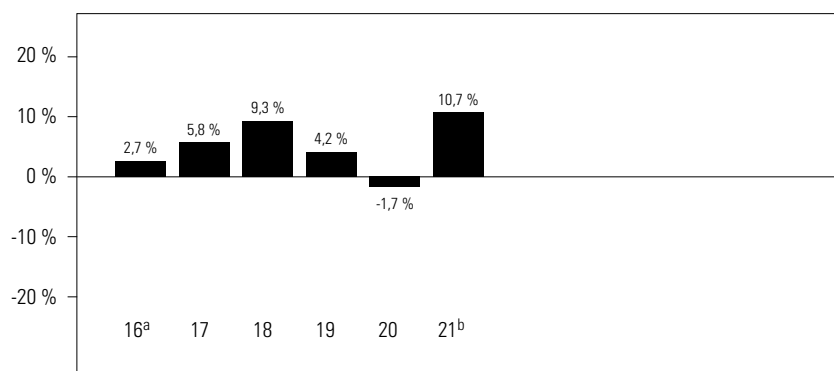
^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie I



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

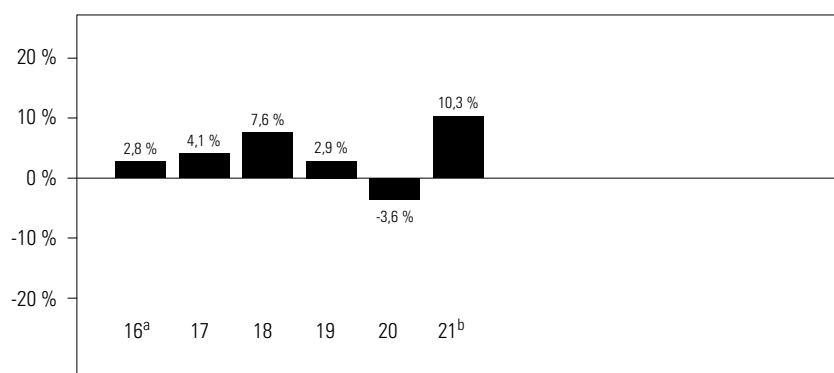
Parts de catégorie Plus-F



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

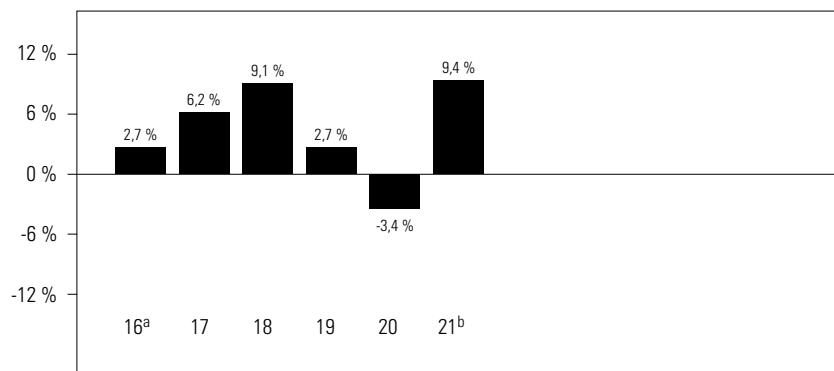
Parts de catégorie Plus-F T4



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

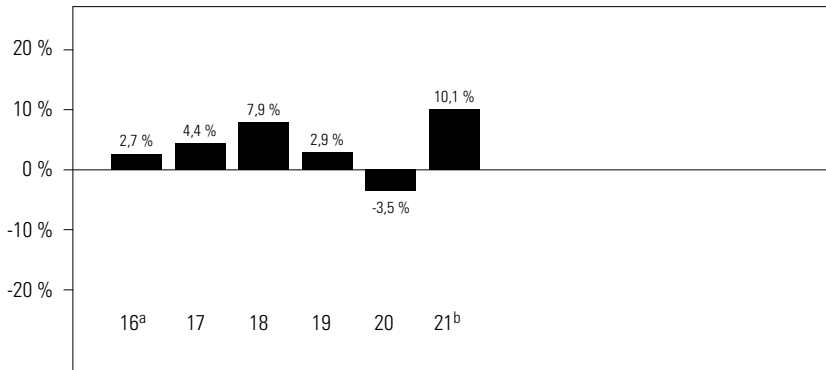
Parts de catégorie Plus-F T6



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

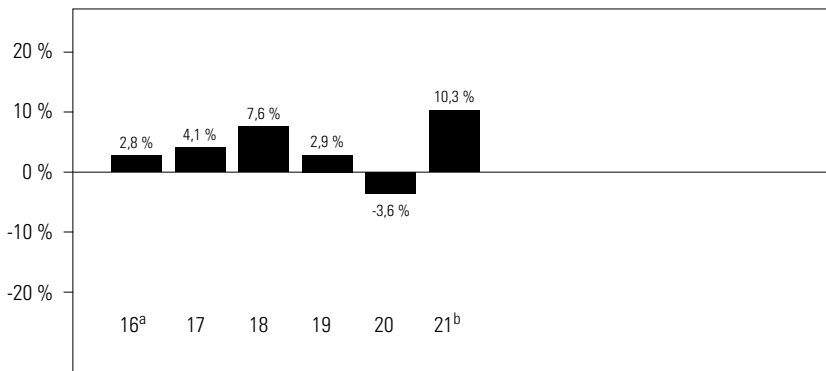
Parts de catégorie Plus-N



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

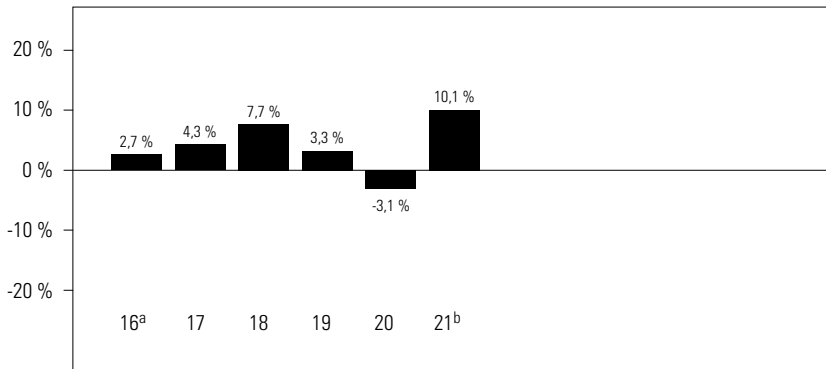
Parts de catégorie Plus-N T4



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

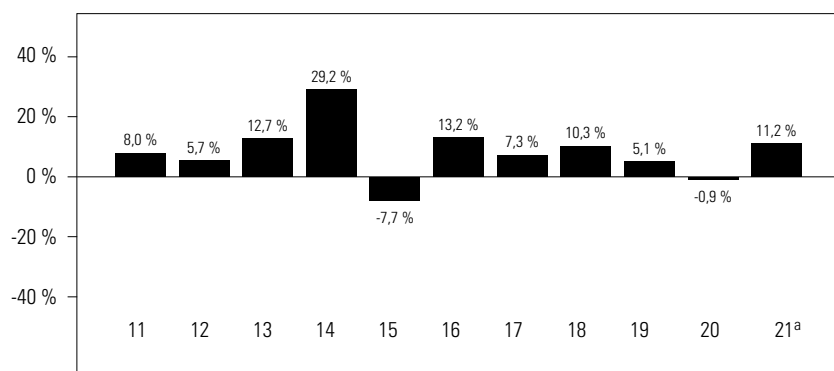
Parts de catégorie Plus-N T6



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Mandat. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Services financiers	34,9
Industrie	12,8
Énergie	11,9
Services publics	7,0
Biens de consommation de base	7,0
Services de communications	5,9
Matériaux	5,6
Autres actions	5,1
Immobilier	5,1
Technologies de l'information	3,9
Autres actifs, moins les passifs	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1

Principales positions	% de la valeur liquidative
Banque Royale du Canada	7,2
Banque Toronto-Dominion (La)	6,5
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,4
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,0
Banque de Montréal	3,7
Enbridge Inc.	2,9
Corporation TC Énergie	2,5
TELUS Corp.	2,3
Restaurant Brands International Inc.	1,7
Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	1,7
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	1,7
Element Fleet Management Corp.	1,6
Thomson Reuters Corp.	1,6
Société Financière Manuvie	1,6
BCE Inc.	1,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,3
Premium Brands Holdings Corp.	1,3
Brookfield Renewable Partners L.P.	1,3
Shaw Communications Inc., catégorie B	1,3
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	1,3
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,3
Financière Sun Life inc.	1,2
Les Compagnies Loblaw Ltée	1,2
Northland Power Inc.	1,2
Gibson Energy Inc.	1,2

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Mandats privés Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} et Mandats privés Renaissance^{MD} sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.